

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2018 des examens de certification COFREND niveau 1 et niveau 2 et CENE niveau 2 organisés par le Centre CND de Chesny sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du Centre CND de Chesny et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 26 octobre 2017



Pierre MUTZENHARDT

Le Président

Université de Lorraine

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

06 NOV. 2017

2018 - TARIFS Examens NIVEAUX 1 et 2 et CENE NIVEAU 2
 (TARIFS H.T. - TVA 20 % en sus)

Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de QUALIFICATION⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION partiel Ecrit + Pratique⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • RECERTIFICATION⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION Partiel Pratique⁽²⁾ • RECERTIFICATION (2^{ème} ou 3^{ème} passage)⁽²⁾ • Examen Pratique N2 pour accès N3⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • RENOUELEMENT⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION partiel Ecrit⁽²⁾
RT	adhérent : 721 € non adhérent : 929 €	adhérent : 655 € non adhérent : 865 €	adhérent : 270 € non adhérent : 357 €
UT			
ET			
MT			
PT			
VT			
VT GNV			
TOFD			
AT	adhérent : 1 172 €	adhérent : 1 096 €	adhérent : 270 € non adhérent : 357 €
LT	non adhérent : 1 502 €	non adhérent : 1 421 €	
VT SA	adhérent : 1 370 €	adhérent : 1 278 €	adhérent : 270 € non adhérent : 357 €
	non adhérent : 1 744 €	non adhérent : 1 645 €	
RT TRA	adhérent : 762 €	adhérent : 655 €	adhérent : 270 € non adhérent : 357 €
UT TRA	non adhérent : 986 €	non adhérent : 865 €	
ET GV			
LT GV	adhérent : 1 198 €	adhérent : 1 130 €	adhérent : 270 € non adhérent : 357 €
	non adhérent : 1 536 €	non adhérent : 1 432 €	

(1) A ces tarifs s'ajoutent la redevance COFREND de **127 € HT** pour les adhérents COFREND de **295 € HT** pour les non adhérents

et la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de **30 € HT**.

(2) A ces tarifs s'ajoute la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de **30 € HT**

FRAIS DE DESISTEMENT

Toute annulation d'inscription intervenant dans les 8 jours précédant l'examen entraîne des frais de dossiers :

Avec justificatif recevable (maladie, ...) : **250 € HT – 300 € TTC**

Sans justificatif : **le coût de l'examen sera facturé intégralement**